

FRÉDÉRIC DENHEZ



RENCONTRES  
AVEC DES  
**ÉCOLOS**  
REMARQUABLES

L'ENVIRONNEMENT  
AVANCE AU QUOTIDIEN





**RENCONTRES**  
AVEC DES  
**ÉCOLOS**  
**REMARQUABLES**

L'ENVIRONNEMENT  
AVANCE AU QUOTIDIEN

## LE LABEL YLIGA

C'est une initiative portée par plusieurs maisons d'édition, qui souhaitent faire de ce label une marque de fabrique et de traçabilité d'ouvrages édités de façon la plus respectueuse possible de l'environnement.

**On ne peut pas vous promettre le « zéro déchet » ou le « zéro pollution » mais on vous propose des ouvrages plus éco-responsables. Une nouvelle manière de lire le monde grâce à nous tous, éditeurs, auteurs, imprimeurs, distributeurs, libraires, lecteurs.**

Parce que le livre doit servir la planète sans l'abîmer !

- ◆ Des livres qui traitent d'environnement, de bien-être, de « bien-manger », de conscience écologique, sociale et politique, des livres pour les adultes et pour les enfants, des livres qui donnent du sens en plaçant notre planète au cœur de notre quotidien, de notre réflexion.
- ◆ **Moins de papier** : des formats d'ouvrage choisis pour leur très faible gâche de matière.
- ◆ **Un papier certifié** aux normes environnementales FSC et PEFC (des écolabels garantissant une gestion durable des forêts).
- ◆ **Moins de produits chimiques** : utilisation d'encres végétales, absence de vernis et de pelliculage issu de la pétrochimie.
- ◆ **Pas de couverture cartonnée ni de film plastique** protégeant les ouvrages.
- ◆ **Impression simultanée** des couvertures d'ouvrages de même format.
- ◆ **Impression en France** à moins de 500 km de nos entrepôts. Pas d'impression en Asie, pas de transport aérien.
- ◆ **Des process repensés** : suppression des tirages papier pour contrôler les étapes de fabrication avec le photogreveur et l'imprimeur, facturation 100 % numérique, diminution des services de presse papier, une communication essentiellement numérique.

\* Yliga, pourquoi ce nom ? C'est le nom, en langue moré, d'un arbre aux vertus médicinales qui vit entre le Sahara et l'Afrique tropicale et qui, comme d'autres essences, a su s'épanouir dans des conditions environnementales difficiles. Il est, pour nous, un symbole de l'adaptation nécessaire et possible, de même qu'un exemple d'exploitation vertueuse des ressources naturelles.



Frédéric Denhez

**RENCONTRES**  
AVEC DES  
**ÉCOLOS**  
**REMARQUABLES**

L'ENVIRONNEMENT  
AVANCE AU QUOTIDIEN



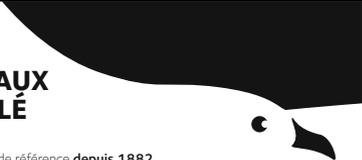
DELACHAUX  
ET NIESTLÉ

© Delachaux et Niestlé, Paris, 2021

ISBN : 978-2-603-02795-0  
Préparation de copie : Sandrine Harbonnier  
Relecture : Alain Bischoff  
Couverture : Mathilde Delattre-Josse   
Responsable éditoriale : Stéphanie Zweifel  
Fabrication : Annie-Laurie Clément  
Photogravure : IGS Charente-Photogravure  
Dépôt légal : mai 2021

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé analogique ou numérique), sans une autorisation écrite de l'éditeur.  
Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

## CHARTÉ DELACHAUX ET NIESTLÉ



- ❶ L'éditeur nature de référence **depuis 1882**.
  - ❷ Le fonds éditorial le plus complet en langue française avec **plus de 450 ouvrages** consacrés à la nature et à l'environnement.
  - ❸ Des auteurs **scientifiques et naturalistes reconnus**.
  - ❹ Les **meilleurs illustrateurs naturalistes**, pour la précision et le réalisme.
  - ❺ Des ouvrages spécifiquement adaptés à l'utilisation sur le **terrain**.
  - ❻ Des **contenus actualisés** régulièrement pour relayer les avancées scientifiques les plus récentes.
  - ❼ Une **démarche éco-responsable** pour la conception et la fabrication de nos ouvrages.
  - ❽ Une **approche pédagogique** qui sensibilise les plus jeunes à l'écologie.
  - ❾ Une réflexion qui éclaire les **grands débats sur l'environnement** (biodiversité, changement climatique, écosystèmes).
  - ❿ Une implication aux côtés de tous ceux qui œuvrent en faveur de la **protection de l'environnement** et de la conservation de la biodiversité.
- 📍 **RETROUVEZ-NOUS SUR [WWW.DELACHAUXETNIESTLE.COM](http://WWW.DELACHAUXETNIESTLE.COM) ET SUR FACEBOOK**



# LOCALISATION DES ÉCOLES REMARQUABLES

## Hauts-de-France

- 01 Dunkerque//Quartier Le Grand large
- 02 Lille//Faculté de droit  
Piste de ski, Nœux-les-Mines  
Plateforme multimodale Delta 3, Dourges  
Mairie d'Oignies  
Association Adopta, Douai
- 03 Rieulay//Terril des Argales
- 04 Montigny-en-Cambrésis//Ferme  
La Cueillette du Tronquoy
- 05 Savy//Ferme Hicter-Ledieu

## Île-de-France

- 06 Paris//Fondation pour le progrès de  
l'Homme  
Muséum national d'Histoire naturelle  
Ministère de l'Économie et des  
Finances  
Hôpital Saint-Vincent-de-Paul  
Aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle  
Parc du Sausset  
Conseil départemental de la Seine-  
Saint-Denis  
Station RER Rosny-sous-Bois  
École des Ponts ParisTech  
Laboratoire Eau, Environnement et  
Systèmes Urbains (Leesu)  
Parc du Coteau-de-Bièvre  
Agence de l'Eau Seine-Normandie  
Syndicat Intercommunal  
Aménagement Hydraulique  
Vallées, Bonneuil-en-France  
Fludis, Verrières-le-Buisson  
Syndicat intercommunal pour  
l'aménagement hydraulique des  
vallées du Croult et du Petit Rosne

## Normandie

- 07 Le Havre//Stade Océane
- 08 Caen//Abbaye aux Dames  
Mairie d'Hermanville-sur-Mer  
Mairie de Cambes-en-Plaine  
Safer de Normandie  
Mairie de Mouen  
Communauté de Communes Entre  
Bois et Marais  
Communauté de Communes Val ès  
Dunes
- 09 Argentan//Argentan Intercom
- 10 Alençon//Communauté Urbaine  
d'Alençon
- 11 Carentan-les-Marais//Parc naturel  
régional des Marais du Bessin et  
du Cotentin
- 12 Saint-Lô//Chambre d'agriculture de  
la Manche
- 13 Grandville//Communauté de  
communes Granville Terre et Mer

## Bretagne :

- 14 Dol-de-Bretagne//L'Ôôôberge
- 15 Rennes//Chambre de commerce et  
d'industrie de Bretagne
- 16 Mernel//Cardinal Edifice
- 17 La Villéon
- 18 Lannion//Lannion-Trégor Communauté  
CAP Trébeurden (Centre Activité  
Plongée)
- 19 Brest//Océanopolis

## Pays de la Loire et Centre-Val-de-Loire

- 20 Laval//Transport Breger  
MP3 PLV
- 21 Vaigès//MB Pack
- 22 La Baule//Communauté  
d'agglomération de la presqu'île  
de Guérande Cap Atlantique
- 23 Notre-Dame-de-Monts//GAEC la  
Barge  
Ferme-Brasserie La Petite Ramonière  
Terres Insolites ; La Grande Maison,  
Bouin
- 24 La Roche-sur-Yon//Chambre  
d'agriculture Pays de la Loire  
Territoire de Vendée-Centre
- 25 La Flocellière//CPIE Sèvre  
et Bocage  
Pépinières du Bocage  
Hyper U et drive Les Herbiers  
Mairie de Saint-Laurent-sur-Sèvre  
Pasquier Mickael  
Super U et Drive de Pouzauges  
La Réorthelière, ferme Berson  
Montournais  
Malatrait
- 26 Angers//Communauté d'agglomération  
d'Angers Loire Métropole
- 27 Tours//Agence d'urbanisme de  
l'agglomération de Tours
- 28 Orléans//INRAE Val-de-Loire

## Grand Est

- 29 Somme-Tourbe//Ferme Collard
- 30 Colombey-les-Belles//Pays Terres de  
Lorraine
- 31 Strasbourg//Quai des bateliers  
Quai des pêcheurs  
Port du Rhin

## Bourgogne Franche-Comté

- 32 Belfort//Alstom Transport  
USFR FClab
- 33 Luxeuil-les-Bains
- 34 Ormans//Alstom transport
- 35 Lons-le-Saunier
- 36 Dole//Institut national du stockage  
hydrogène, Isthly  
Usine INOVYN, Tavaux
- 37 Meursault//Rougeot énergie
- 38 Dijon//INRAE Bourgogne Franche-  
Comté
- 39 St-Florentin
- 40 Auxerre//Gare SNCF, Laroches-  
Migennes

## Auvergne Rhônes-Alpes

- 41 Bourg en Bresse//Agence locale de  
l'énergie et du climat de l'Ain  
Bresse Énergies Citoyennes  
Adabio, Ceyzériat
- 42 Annecy//Adabio
- 43 Les Chapelles
- 44 Chambéry//Adabio
- 45 Grenoble//Au Clair du Quartier
- 46 Renage//Adabio
- 47 Lyon//Musée des Confluences

- Agence de l'eau Rhône Méditerranée  
Corse - Délégation de Lyon  
Laboratoire Aménagement Économie  
Transports  
Métropole de Lyon  
Auvergne-Rhône-Alpes Énergie  
Environnement  
Port Edouard Herriot
- 48 Saint-Etienne//Novaciéries  
Établissement public foncier de  
l'Ouest Rhône-Alpes  
Les Ailes de Taillard, forêt de Taillard  
à Bourg-Argental
- 49 Châtel-de-Neuvre//Conservatoire  
d'espaces naturels de l'Allier  
Bransat
- 50 Clermont-Ferrand//Aduhme, agence  
locale des énergies et du climat  
Centre Culturel L'Affiche
- 51 Brioude//CN Industrie  
Chemin des Grandes  
Beta Énergie, Vieille Brioude ;  
Mairie d'Anzat-le-Luguet
- 52 Aurillac//SOLHA Cantal
- 53 Saint-Jean-Lachalm
- 54 Dieulefit//Ecoravie
- 55 Forcalquier//Les Colibres

## Nouvelle Aquitaine

- 56 Millevaches//Parc naturel régional de  
Millevaches en Limousin
- 57 Limoges//Chambre départementale  
d'agriculture de Haute Vienne
- 58 Glandon//Mas Girandeix, ferme Julien  
Pillard
- 59 Bordeaux//La Fumainerie Bordeaux  
Mairie

## Occitanie

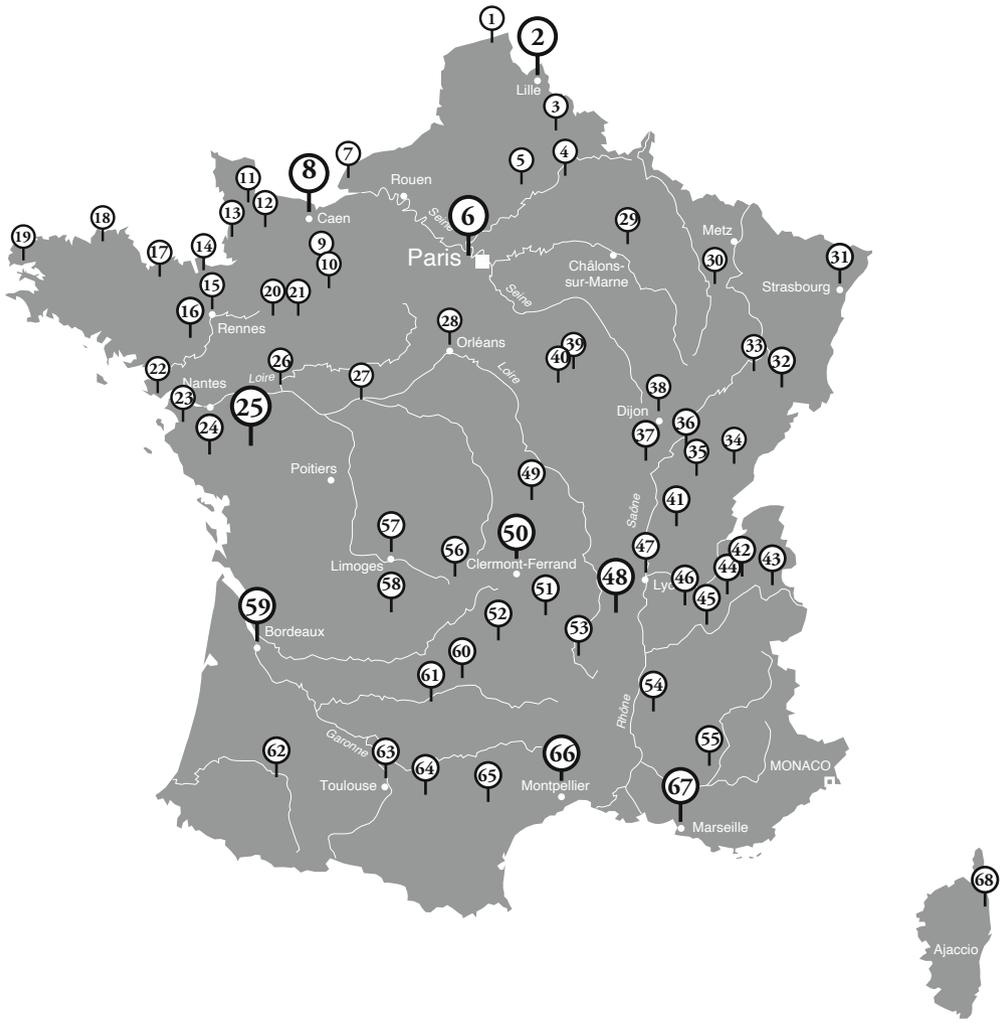
- 60 Figeac//Communauté de communes  
du grand Figeac
- 61 Cahors//Communauté d'agglomération  
du grand Cahors
- 62 Saint-Germé//École publique
- 63 Toulouse//Agence de l'eau Adour-  
Garonne
- 64 Péchaudier//Rhizobiome  
Syndicat mixte du Bassin de l'Agout,  
Labrugière
- 65 Fraise-sur-Agout
- 66 Montpellier//Montpellier Méditerranée  
Métropole  
Communauté de communes du Grand  
Pic-Saint-Loup

## Provence Alpes Côtes d'Azur

- 67 Marseille//La métropole mobilité, Aix-  
en-Provence  
Boutique Métropole Mobilité  
Aix-Marseille-Provence Métropole  
La métropole mobilité, La Ciotat

## Corse

- 68 Corse//Parc Galea





# Introduction

Cela fait bien vingt-cinq ans que je travaille sur les questions d'environnement, cela fait un quart de siècle que je parcours le pays et même, durant un moment, les pays.

Chaque année, j'anime ou bien je participe à des débats, des séminaires, des colloques, des tables rondes, des ateliers et autres grands raouts. Entre trente et quarante par an, ce qui me fait rencontrer, interviewer, taquiner près de deux cents personnes sur à peu près tous les sujets liés à l'environnement. Pour chacune de ces personnes, j'ai ma petite fiche. Pour beaucoup de débats, un texte de choses vues et entendues que je publie ici ou là. Je me suis rendu compte que j'avais, avec le temps, ouvert une fenêtre sur la France telle qu'elle est.

Il y a sept ou huit ans, peut-être dix, quelque chose s'est passé. Je l'ai bien senti et je ne suis pas le seul. Dans ce pays qui parle trop, qui se réunit chaque jour en centaines de conférences et de webinaires, certains mots ont changé dans la bouche des intervenants. Des propos qui étaient moqués ne le sont plus, des scrupules ont disparu. Des questions plus précises ont été posées par le public. Moins d'émotion, de captation de micros par les militants, plus de faits. Une volonté de comprendre, en acceptant la complexité, le besoin de faire le lien entre ce qui se passe à l'échelle du monde et du pays et ce que l'on voit devant chez soi. Et puis, des actes, beaucoup de réalisations. Quand, il y a

vingt ans, on discourait sur ce qu'il faudrait faire, depuis quelques années, on se demande si ce qu'on a déjà fait peut être reproduit. On s'étonne presque, d'ailleurs, d'avoir ré-alisé tout cela, nous, collectivité, entreprise, administration, association ou agriculteur.

On s'étonne parce qu'on s'imaginait que c'était impossible, car la réglementation, la fiscalité, la bureaucratie, les habitudes tout simplement, assèchent généralement les ardeurs. Du coup, on découvre qu'en fait oui... on peut agir sans l'État, sans Paris, la ville détestée pleine de ses élites qui brassent de l'air et l'aspirent pour l'exhaler et le brasser encore.

C'est l'autre constat que j'ai fait devant ma fenêtre. La coupure entre la capitale, les très grandes villes et le reste de la France. En fait, ce n'est pas une coupure, c'est une indifférence qui n'est même plus hostile. Il semblerait que la France considère désormais Paris comme l'étudiant éloigné pour qui ses parents se résument à un virement mensuel. Ce qui s'y passe n'intéresse en réalité pas grand monde. Coquilles épaisses, rugueuses et un peu creuses, les administrations centrales ont perdu de leur crédibilité. Les politiques, leur légitimité. *Le Monde* est lu à la sous-préfecture, *Le Figaro*, chez le médecin, *Libération* nulle part. La presse quotidienne régionale est partout, ce qui vient de Paris compte peu, Paris est le repoussoir et la mauvaise conscience, la caricature de ce qu'on aime détester, la figure sur laquelle on crache pour ne pas reconnaître qu'on veut un peu lui ressembler.

L'écologie est le reflet de cette grande séparation. Les discours globalistes, catastrophistes ou collapsologues font sourire, au mieux. Souvent, ils énervent parce qu'ils ne font pas référence aux réalités de la vie quotidienne, au peuple. Ils

n'ont aucun impact, j'en suis le témoin : faire peur aux gens les repousse. Les « écolos », avec un z, exaspèrent par leur constance à se dire contre à peu près tout, à dessiner un avenir de privations qui ne devrait pas être débattu, à proposer des lois sur le bien-être animal et le délit d'écocide assez loin de la situation compliquée de millions de gens. Pourtant, dans les administrations, les collectivités et les entreprises, les écologistes, affichés ou masqués, font un travail qui, avec le temps, a contribué au changement que je ressens depuis quelques années : devant un micro à Paris, on dit des choses définitives ; en commission ou les pieds dans les bottes, on dit le contraire, parce qu'il faut bien trouver des compromis.

Paris dit que les choses n'avancent pas, que la transition écologique est en panne, parce que les lobbies et puis... les gens. C'est faux, et cela renforce l'impression qu'à Paris on s'imagine avoir une prise sur la réalité parce qu'on sait la verbaliser et la faire entendre, alors que la réalité est bien différente. La transition, je la vois figée chez nombre de politiques et de discoureurs qui ont sans doute besoin qu'elle soit ainsi, car cela justifie leurs postures ; je la constate pourtant bien vivante, en marche, inventive, sympathique à peu près partout, y compris à Paris. Anne Hidalgo est ce qu'elle est mais, sous bien des aspects, elle a, mine de rien, mis en place une politique d'inspiration écologique cohérente et concrète. Non, je vous le dis, tout ne va pas mal, je dirais même que tout va de mieux en mieux, trop lentement, mais sûrement.

C'est cette formidable évolution que je veux vous faire partager avec ce livre. Celle des idées et des actes. Portée par des gens incroyables qui osent dire ou faire, souvent les deux, parce que l'époque, en dépit du repliement général vers l'entre-soi offensé, accepte les remises en cause. La France est

un pays éduqué, civilisé, calme, qui est en train de prendre possession de ses moyens. Vous allez voir ! Un maire qui conçoit son parc éolien avec ses administrés, une coopérative sans laquelle il n'y aurait plus de zones humides, une juriste qui, de colloques en débats, a changé le regard sur les sols, une métropole qui règle en quelques semaines l'anarchie de ses transports, une région qui recherche et développe l'hydrogène bien avant que l'État ne s'y intéresse, un entrepreneur autonome en électricité parce qu'il l'a décidé, des agriculteurs qui révolutionnent leurs pratiques sans rien dire, ces commissions locales de l'eau qui sont des parlements de proximité... Ce n'est pas anecdotique, c'est enthousiasmant, car c'est le signe que la société est en train de changer. Bon voyage dans l'avenir !

# Chapitre 1

## La démocratie par l'eau

C'est quelque chose qui, en général, amuse les profs de fac : demander aux étudiants quelle entité, en France, peut bien s'occuper de l'eau. Généralement, la question fait plouf. C'est flou, l'eau... Elle sort du robinet mais, avant, elle était où ? Elle est passée par où ? Et qui en a décidé ? Pour nous autres consommateurs, elle se résume souvent à sa facture et aux usines qui la potabilisent. On se souvient vaguement qu'elle tombe des nuages formés par l'eau qui était auparavant montée depuis le sol. On se rappelle les ruisseaux qui font les grandes rivières, puis les fleuves et, enfin, c'est la mer. C'est à peu près tout. C'est un bon début : liquide, solide ou cristalline, l'eau goutte depuis le ciel, puis tombe, rencontre un bassin qui la reçoit et la verse, selon sa topographie et sa géologie, dans un ru, qui va en rejoindre d'autres dans un même ruisseau, et ainsi de suite jusqu'au fleuve. À chaque fleuve, son bassin-versant, au creux duquel il dévale vers l'océan. Tout ce qui y tombe y va. À chaque rivière aussi, un petit bassin-versant. Ces coupelles recueillent l'eau du ciel et, penchées l'une vers l'autre, évacuent leur contenu dans une plus grande, sous l'empire de la gravité.

Mais l'eau irrigue les sociétés. Dans son périple, elle est salie, elle sort de son lit ou bien elle est tarie. Tout le monde en dépend et chacun la veut pour lui, alors la gravité ne peut plus décider de tout. L'eau, en France plus qu'ailleurs,

est une affaire politique. Démocratique même. À chaque fleuve, son immense bassin-versant qui est chapeauté par un comité de bassin. Il y a 7 fleuves, 7 bassins, 7 comités, 6 agences de l'eau. Créées en 1964, celles-ci sont chargées de mettre en œuvre la politique de l'État et de l'Europe sous l'égide de son comité qui lui dit quoi faire. Puisque chaque rivière a, elle aussi, son bassin, elle est patronnée par un comité qui n'en est pas un : une commission locale de l'eau, la CLE. Comité de bassin et CLE, voilà des parlements territoriaux qui décident, au-delà des limites administratives, entre élus de la République, représentants de l'État et des usagers, comment l'on doit se comporter avec l'eau de façon qu'elle tombe toujours du robinet sans coûter trop cher ni rendre malades nous les humains ou toute autre forme de vie.

## **Les clés de l'eau**

Il faut assister un jour à une CLE. La porte n'est pas ouverte à n'importe qui, il faut siéger dans un des collèges. Normalement, il faut être nommé par le préfet, via un très officiel arrêté de désignation. Dans les faits, la cooptation domine : c'est plus facile d'être nommé si l'on est déjà connu du syndicat de rivière qui porte la CLE. Quand on n'existe pas, que l'on veut juste se rendre compte, assister au débat, il faut demander à quelqu'un et savoir rester à sa place, c'est-à-dire écouter et ne rien dire. Je me fais inviter par Laurent Desnouhes à une réunion de la CLE qui veille à la destinée de l'humble rivière Sèvre Nantaise. Il me présente à tout le monde, et je m'introduis dans son sillage dans la salle commune de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Des tables alignées forment un U, il y a beaucoup de gens, c'est bruyant et il y a de l'écho. Je me fais très discret, j'écoute. Laurent est un

Vendéen de pure souche, c'est-à-dire que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas prêt à étripper le païen républicain, il se sent plutôt à même de le gaver de mogettes au beurre, tâche dont il s'acquitte avec ardeur, dévouement et beaucoup de joie. À quel titre se trouve-t-il dans cette salle ? Il est directeur du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Sèvre et Bocage, en Vendée. Des CPIE, il en existe 79 en France, dans 63 départements, c'est une sorte de petit parc naturel régional, un Grenelle de l'environnement d'échelle paroissiale : une table ouverte bien ronde autour de laquelle on laisse tracteur, fusil, pelleteuse, jumelles et bulletin de vote pour discuter du territoire dans lequel on vit. Les CPIE sont des associations labellisées par l'État, agréées au titre de la protection de l'environnement, qui font de l'écologie au niveau le plus essentiel, le terrain. Elles ne sont toutefois pas les seules à siéger aux commissions locales. Bien menés, par des chefs qui ont des idées, de la ténacité et, tout de même, qu'on a envie de suivre, ce qui n'est pas toujours le cas, les CPIE ont un rôle fondamental dans la désacralisation des grands mots de l'écologie qui font peur à tout le monde. Un bon CPIE aide les entreprises, les intercommunalités, les agriculteurs et les ONG à se parler. « On expérimente beaucoup, aussi, on propose. Par exemple, pour que les vaches n'aillent plus boire dans les ruisseaux, ce qui les salit et abîme les berges, on cherche et on a des idées. Quand on est sur le terrain avec les bottes, les solutions, on les trouve. Quand tu as les pieds dans le champ, en général, t'es obligé de tomber d'accord. » Le CPIE de Laurent est réputé, grâce à lui, à sa personnalité et à l'indispensable réseau d'élus qu'il a su créer, car sans élus rien ne se fait. D'ailleurs, il est devenu conseiller municipal de La Flocellière en 2020. Ce qui l'a un peu fatigué puisque, à l'issue de chaque conseil,

« il ne faut pas se quitter fâchés ». Rien de tel qu'un petit coup de rouge et une tartine de mogettes pour satisfaire aux exigences de la diplomatie.

## **Des sages souples**

L'un des domaines dans lesquels les CPIE ont toute compétence est l'eau. Et de l'eau, en Vendée, il y en a partout. De nombreux ruisseaux font des rivières sous le ploiment des châtaigniers. Laurent m'explique à quoi servent ces chambres démocratiques que sont le comité de bassin et les CLE. « Le comité de bassin élabore un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le Sdage. La CLE le décline dans un document propre, le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (le Sage). » C'est bien une cascade en vérité : l'Europe définit des directives – écologiques – de qualité de l'eau à atteindre par chaque État membre ; la France fixe ensuite un cadre pour au moins s'en approcher (elle en est encore loin), traduit en Sdage qui s'attelle à l'échelle de chaque bassin-versant couvert par une agence de l'eau, puis en Sage à l'échelle la plus petite, celle des bassins des rivières régis par les CLE. C'est à cela que servent les CLE : à débattre de l'application du Sdage, donc, en définitive, des volontés européennes. Ainsi, les sages de la CLE reconnectent leur petite rivière à son fleuve qui, autrement, ne serait qu'un objet technocratique pensé à Bruxelles et à Paris.

Globalement, ça fonctionne : le système français, financé par les agences de l'eau, a été copié par beaucoup de pays. « Les CLE sont très intéressantes, car les structures collégiales où l'on parle à plusieurs des questions d'environnement sont rares. L'eau pénètre plein de champs des politiques

territoriales. C'est un sujet complexe, qui crée des tensions entre les usagers. C'est le rôle des CLE de mettre tout le monde d'accord. Les Sage sont en réalité des organes de gouvernance des territoires », m'explique Laurent. Effectivement. Il y a, dans la salle, tous les usagers possibles de l'eau. La discussion est technique, il est difficile de la saisir, c'est même assez chiant. Les gens se connaissent, ils ne s'engueulent pas, mais on sent bien les sous-entendus, les rapports de force. Chacun défend les intérêts de son institution, de sa commune, de son champ, de son association, de son coin de pêche, de son irrigation... Après, au pot de l'amitié, on cause. La démocratie, je vous dis.

Une démocratie à l'échelle la plus sinueuse, la rivière. À la tête d'une autre CLE, la commission locale de l'eau du Lay, également en Vendée, James Gandrieau a le même point de vue que Laurent. « Je siège depuis dix-huit ans, je suis président de cette commission, c'est un lieu de parole qui a mis, autour de la table, plein de gens qui ne se parlaient pas », se satisfait-il. À la CLE, on discute du quotidien des habitants, du territoire de leur vie, des paysages vécus. L'eau est un prétexte : on en parle pour parler de soi. Surtout, on fait de l'explication, car les règlements sur l'eau font peur tant ils sont complexes, me révèle M. Gandrieau. « En réalité, les textes-cadres sont trop précis ! Je travaille par exemple sur le Sdage, ici à Orléans [siège de l'agence de l'eau Loire-Bretagne]. Ce schéma doit s'appliquer à tout le bassin de la Loire, donc aussi bien au plateau de Millevaches qu'en Vendée et en Bretagne, alors que ce sont des territoires très différents ! » À la fois trop généraux, trop précis et trop complexes, les textes réglementaires que sont les Sdage ne peuvent être simplement photocopiés puis modifiés en changeant le nom du cours d'eau. Ils méritent d'être

analysés comme on interprète un texte littéraire, d'être relus en regardant le paysage. C'est à cela que servent les CLE et les CPIE qui y siègent avec l'œil très sourcilleux. « Ici, le Sdage imposait par exemple de préserver les zones humides, mais il ne considérait que la zone humide. Pour le Sage, on a réussi à faire prendre en compte tout le complexe, c'est-à-dire les zones humides élargies aux haies et aux prairies. Du coup, on a proposé aux collectivités de faire un inventaire à la fois des zones humides et des haies, à l'échelle de chaque commune. » Il n'y avait que deux communes au départ, puis cela s'est étendu, avec un financement voté par la CLE. Le CPIE, des bureaux d'études, d'autres prestataires ont arpenté le terrain sous le regard d'un animateur. « Ça a eu comme conséquence qu'une attention particulière a été portée sur ces milieux-là, et on est passés du "Des zones humides, ben, il y en a !" à une densité, à une superficie mesurée de bocage. Parce qu'on arrive à cela, on a de l'information pour calculer des mesures d'aires pour les agriculteurs », telles que les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) et les PSE (paiements pour services environnementaux, voir chapitre 5).

## **Copinage et démocratie**

Dans les commissions locales, les gens comme Laurent et James sont là pour comprendre de quelle façon gérer leur rivière tout en restant entre les berges de règlements trop rigides. Les technocrates planifient. Il appartient en définitive aux représentants des citoyens et des usagers de s'arranger pour savoir ce qu'ils disent et trouver des solutions, locales, afin que les mêmes règles s'appliquent, *in fine*, à tous les cours d'eau imbibant le continent européen, tout

en tenant compte des contingences territoriales. Un travail d'équilibriste, ou comment faire de l'intervalle entre les clous un espace de liberté relative.

Comme dans un conseil municipal, la CLE met à la discussion des questions, des points et des avis. Un point, puis l'autre, et on passe au suivant. Si tout n'est pas fini, on verra à la séance suivante. Sans perdre trop de temps, car tous les six ans... il faut tout recommencer. « On ne prend pas le temps de terminer l'écriture d'un schéma directeur, et donc, en dessous, des Sage, qu'il faut entièrement réécrire, car la loi impose de tout réviser au bout de six ans. Pourquoi ne pas simplement agir sur ce qui ne va pas dans le texte existant ? », me demande M. Gandrieau. C'est que cela laisserait peut-être trop de marge d'appréciation aux territoires, une liberté déplaisant beaucoup à l'État, qui argue du fait que les assemblées locales peuvent aussi être des rendez-vous de copains s'arrangeant entre eux pour oublier l'intérêt général. Ce n'est pas faux. La démocratie, c'est cela, forcément, un compromis négocié puis voté entre des intérêts particuliers qui, si elle est mal menée, profitent aux plus malins. Dans les CLE, l'adaptation des textes aux réalités du terrain se résume parfois à du marchandage avec l'État.

À écouter les gens comme Laurent Desnouhes qui passe sa vie à vulgariser, à rendre simples et désirables les questions d'environnement, c'est un peu décourageant. Car il en faut, du temps, pour expliquer ne serait-ce que le vocabulaire technique à un maire fraîchement élu, qui siège de droit dans une commission locale. Pour lui, la gouvernance de l'eau peut se révéler ésotérique. L'eau étant un département administratif à elle toute seule, elle est pleine de magies réglementaires. Pour la saisir, il faut des sorciers de la technique, que fournissent gracieusement aux élus les agences de

l'eau, mais aussi les associations telles que les CPIE. Le but est bien que les maires un peu novices ne se laissent pas emporter par le courant puissant des agriculteurs, des industriels, des pêcheurs et des naturalistes, tous pros de l'eau, qui savent à un moment s'entendre, au besoin sur le dos des représentants du peuple.

Dans la salle, les gens écoutent les élus, qui ont la signature. « En fait, pour tous ces textes, Sdage et Sage, c'est leur portage politique qui compte le plus, car, en définitive, ce sont bien les élus qui commandent les travaux, les études, les analyses », observe Laurent Desnouhes. Le rôle du président de ces assemblées permanentes est essentiel. Le directeur du CPIE Sèvre et Bocage en parle d'expérience, lui qui fréquente deux CLE de façon systématique : « Sa personnalité, sa volonté est fondamentale, ne serait-ce que pour que le dialogue avec les services de l'État se passe bien. Il faut vraiment de l'habileté et de la fermeté ! » La politique au sens propre du terme, dans sa grandeur et ses petitesse, coulant selon ses détours, les temps d'orage et les épisodes de sécheresse. Il faut une main sur le robinet qui sait laisser s'épancher ou au contraire tarir les ardeurs. Sinon, tout stagne parce que l'entre-soi entre élus, fonctionnaires, industriels, agriculteurs, forestiers, associatifs, fait jouer une comédie humaine qui, au fil des années, grossit des barrages. « Même ici en Vendée », me dit Laurent Desnouhes, « entre les chasseurs, les pêcheurs, la LPO (Ligue de protection des oiseaux), la chambre d'agriculture, le syndicat des carriers, le club de randonnée en kayak et quelques autres structures, on est un peu toujours entre les mêmes dans le collège des usagers ». Or, tout bon politique ayant à la fois le sens de l'intérêt général et celui de son territoire doit être capable de s'appuyer sur un pouvoir plus discret, mais tout aussi ferme et subtil, la connaissance.

S'il est également bien dirigé, le CPIE peut être ce Richelieu du bocage. La tâche est rude car, l'eau étant une forme de démocratie, elle en épouse le lit, parfois peu encourageant : qui sait si, en y mettant les pieds, je ne vais pas être happé par la densité de la chose, sans pouvoir revenir en arrière ? C'est que l'organisation des CLE repose sur des réunions, des réunions et des réunions, c'est ainsi que la démocratie fonctionne. Mais les réunions, ça prend du temps, il faut y aller, et ce temps n'est jamais payé. Qui peut se le permettre si ce n'est les professionnels, les élus obligés d'en être et les retraités bénévoles des associations ? Il faut de l'abnégation pour s'engager dans un processus fastidieux, frustrant et gourmand.

## **Des petits ponts sur les ruisseaux**

La Gémapi a rendu plus nécessaire encore le bon fonctionnement des chambres de l'eau, parce qu'elle a introduit toujours plus de complexité. De la perplexité, aussi, car voilà un nouveau texte venu d'en haut, donc forcément vu comme rédigé par des énarques et des ingénieurs vivant hors-sol. Qu'est-ce que c'est que cet acronyme ? Inaugurée par la loi de 2014 dite « de modernisation de l'action publique », la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations a empilé une grosse couche écologique sur les réglementations existantes, ce qui a obligé à tout revoir. Les textes votés, les Sdage et Sage en cours ou en révision sont-ils conformes au nouveau totem ? Blandine Desnouhes, qui travaille avec Laurent Desnouhes dans le même CPIE, sait comment répondre à la question. Elle a justement pour rôle d'expliquer le machin aux élus afin qu'ils restent bien dans ses clous et que, d'abord, ils comprennent ce que l'État leur demande. Technicienne assurée dans un

monde très masculin, elle sait de quoi elle cause et comment il faut le dire sans être interrompue. « En définitive, les élus, très remontés au départ, s’y sont faits, et cela leur a permis de prendre conscience qu’il y a des problèmes de qualité avec l’eau et de réaliser l’importance de leurs territoires pour y répondre. » Les inondations vues à la télé ont aussi aidé à comprendre que les débordements violents de certaines rivières pouvaient avoir comme source des aménagements urbains aventureux. La Gémapi peut être finalement considérée ainsi qu’un prisme permettant d’avoir une vision d’ensemble. Comme d’habitude, l’État s’est débrouillé comme un manche pour expliquer, comptant, sans doute, sur des Blandine Desnouhes pour le faire.

L’eau n’est pas qu’un fluide, c’est également des sols et de la biodiversité, des habitudes et des risques à prévenir. Voilà un prisme d’essence technocratique, transformé en lunettes par les structures associatives pour les commissions locales de l’eau. « Toutes ces réunions que j’ai pu conduire ont fini par aboutir ! », se réjouit Blandine Desnouhes. « Les élus ont créé par exemple des points infos, qui permettent à n’importe qui d’appeler, pour n’importe quelle question relative à la ressource en eau, aux travaux, à la réglementation, à l’inondation du garage, etc. Pour l’instant, il y en a deux, un pour la communauté de communes du Pays de Pouzauges et un autre pour celle du Pays de la Châtaigneraie. » Un guichet unique de l’eau. « On a aussi ici une grosse problématique pour le débardage du bois aux abords des ruisseaux. C’est fait par des engins qui ne peuvent pas faire autrement que de passer... dans les cours d’eau. » La concertation inhérente à la Gémapi « va aboutir à la mise en place d’un système de prêt de petits ponts amovibles, pour que ces engins puissent circuler, et qui seront achetés par les syndicats de rivière du bassin ».

## Médecins des campagnes

On doit aller plus loin, me glisse Laurent Desnouhes entre deux tartines de mogettes. J'en tombe de ma chaise, et le vin de noah – un cépage rustique – n'y est pour rien, quand il m'apprend que 70 % des cours d'eau de France, soit environ 60 % du débit total de toutes nos rivières et de tous nos fleuves, sont inconnus, ou presque ! « On ne connaît pas, ou plus, nos ruisseaux et, du coup, on ne s'en occupe pas, ou très peu. » Dans l'imaginaire des gens qui portent les CLE, dans les documents réglementaires ayant trait à l'eau, le réseau capillaire qui finit par former nos rivières n'existe pas ! Laurent et Blandine m'en montrent quelques témoins. Ce sont des filets qui bégaiement au milieu d'une pâture, quelques bouillons au pied d'un bosquet. Pour les connaître, il faut savoir où les chercher, ce qui nécessite de parcourir sans cesse le terrain et d'avoir en tête un peu d'hydrologie. Un CPIE sert à cela, à maintenir la mémoire des choses. Ses membres, s'ils font bien le travail pour lequel ils sont mal payés, font comme n'importe quel gendarme, postier, agent immobilier, médecin ou élu en mal de réélection : ils passent leur vie à prendre les chemins pour aller voir les gens afin de repérer ce qui change.

L'eau, c'est le boulot de Blandine au sein du CPIE, elle sait à peu près d'où elle coule et où elle va, par des chemins qu'elle pense bien connaître. « Nous ne nous sommes occupés que des gros cours d'eau, ceux qui font au moins 2 mètres de large. » Pourtant, des filets d'eau originels, qui sourdent de tourbières ou de sources paumées parmi les prés, dépend tout le reste. La démocratie de terrain aurait-elle des cécités ? Les CLE seraient-elles émoussées ? « Ces

ruisseaux, on les a souvent comblés, déplacés, drainés. On les a même parfois supprimés des cartes ! Ce qui a arrangé des agriculteurs. » Et des préfets, car, dès lors qu'un ruisseau existe administrativement, les textes réglementaires s'appliquent, notamment ceux relatifs à la protection des captages et aux zones de non-traitement : si l'on veut pulvériser un produit chimique ou de l'engrais près d'un cours d'eau reconnu comme tel, il faut s'éloigner d'au moins 10 mètres de sa rive, voire plus ; alors que, si le ruisseau n'existe plus, parce qu'il a été désigné par monsieur le préfet comme étant un fossé, eh bien, on peut y aller de bon cœur, à moins de 1 mètre.

Pourtant, légalement, la marge de gommage du représentant de l'État est faible, puisqu'un cours d'eau est décrit comme un « écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année ». Tout est dans le débit suffisant, car beaucoup de ces capillaires hydrographiques coulent peu, et souvent par intermittence. Ils sont comme un poisson qui essaie de respirer. Ce sont des saccades. La loi permet d'interpréter cette définition, ce qui a abouti à la création d'une belle diversité d'arrêtés préfectoraux, effaçant ou pas, un peu, des cours d'eau. Mais ne voyons pas le mal partout : quand l'État a voulu jouer au cartographe, c'était pour en finir avec les litiges sans fin l'opposant aux agriculteurs qui, pensant curer un fossé, se retrouvaient au commissariat ou à la gendarmerie pour avoir dégradé un cours d'eau. Il semblerait toutefois qu'ici et là, cette belle vertu ait profité à des coopératives agricoles ayant l'oreille compréhensive de quelques préfets : moins de ruisseaux, moins de problèmes !

